

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre U rbain Nord -1082 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 avril 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Etats financiers au 31/12/2015

Bilan

(en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	2 769 022,798	2 259 760 ,545
Moins : amortissements	III-1	-879 162,587	-806 387,873
		1 889 860 ,211	1 453 372,672
Immobilisations corporelles	III-1	332 178 576,826	303 891 215,267
Moins : amortissements	III-1	-172 475 195,239	-159 374 915,393
Moins : provisions	III-1	-753 070,810	-767 429,910
		158 950 310,777	143 748 869,964
Immobilisations financières	III-1	199 293 938,120	188 573 032,844
Moins : provisions	III-1	-9 744 225,000	-9 744 225,000
		189 549 713,120	178 828 807,844
Total des actifs immobilisés		350 389 884,108	324 031 050,480
Autres actifs non courants	III-2	2 821 462,351	2 790 569,763
Total des actifs non courants		353 211 346,459	326 821 620,243
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks	III-3	68 031 530,230	52 099 547,101
Moins : provisions		-841 218,183	-545 218,183
		67 190 312,047	51 554 328,918
Clients et comptes rattachés	III-4	61 386 381,225	64 455 533,786
Moins : provisions		-9 920 391,711	-9 244 549,680
		51 465 989,514	55 210 984,106
Autres actifs courants	III-5	10 002 329,853	8 128 483,573
Moins : provisions		-84 210 ,000	-84 210,000
		9 918 119,853	8 044 273,573
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 761 091,322	3 769 060,865
Moins : provisions		-40 915,000	-23 800,000
		3 720 176,322	3 745 260,865
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	62 366 259,188	36 472 046,118
Total des actifs courants		194 660 856,924	155 026 893,580
TOTAL DES ACTIFS		547 872 203,383	481 848 513,823

Etats financiers au 31/12/2015

Bilan

(en dinar tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Capitaux propres			
Capital social	III-8	105 000 000,000	90 000 000,000
Réserves	III-8	17 708 771,134	16 708 771,134
Autres capitaux propres	III-8	79 500 108,884	67 840 307,034
Résultats reportés	III-8	94 537 989,888	85 274 748,259
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		296 746 869,906	259 823 826,427
Résultat net de l'exercice		89 464 996,824	78 513 241,629
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		9 350 200,000	15 184 695,000
Résultat affecté dans un compte de résv.spcl. d'investissement		13 650 000,000	11 500 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		409 212 066,730	365 021 763,056
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III-9		1 633 534,503
Autres passifs financiers	III-10	43 835 791,778	41 156 668,848
Provisions	III-11	6 298 887,000	5 298 887,000
Total des passifs non courants		50 134 678,778	48 089 090,351
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-12	50 785 807,325	25 772 334,715
Autres passifs courants	III-13	36 057 925,197	38 292 258,014
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-14	1 681 725,353	4 673 067,687
Total des passifs courants		88 525 457,875	68 737 660,416
TOTAL DES PASSIFS		138 660 136,653	116 826 750,767
Total des capitaux propres et des passifs		547 872 203,383	481 848 513,823

Etats financiers au 31/12/2015

Etat de résultat (en dinar tunisien)

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III-15	323 011 168,943	332 678 976,782
Autres produits d'exploitation	III-16	30 747 678,649	33 273 818,157
Total des produits d'exploitation		353 758 847,592	365 952 794,939
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-17	-10 421 257,081	-560 490,360
Achats de marchandises consommées	III-18	48 188 764,064	46 538 915,837
Achats d'approvisionnements consommés (*)	III-19	176 747 971,211	183 991 813,479
Charges de personnel	III-20	29 207 631,767	27 605 827,286
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-21	18 465 072,681	16 632 146,422
Autres charges d'exploitation (*)	III-22	20 250 397,197	22 620 645,395
Total des charges d'exploitation		282 438 579,839	296 828 858,059
Résultat d'exploitation		71 320 267,753	69 123 936,880
Charges financières nettes	III-23	-2 063 876,373	-2 354 177,843
Produits des placements	III-24	54 630 036,261	48 383 513,753
Autres gains ordinaires	III-25	598 171,064	612 709,567
Autres pertes ordinaires	III-26	-155 257,653	-431 700,653
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis et impôt		124 329 341,052	115 334 281,704
Impôt sur les sociétés		11 864 144,228	10 136 345,075
Résultat des activités ordinaires après impôt		112 465 196,824	105 197 936,629
Résultat de l'exercice		89 464 996,824	78 513 241,629
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		9 350 200,000	15 184 695,000
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		13 650 000,000	11 500 000 ,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat net de l'exercice		112 465 196,824	105 197 936,629

- Pour une meilleure lecture des états financiers 2014, la sous-traitance de la production a été reclassée de la rubrique <<Autres charges d'exploitation>> à la rubrique << Achats d'approvisionnements consommés>>.

Etats financiers au 31/12/2015**Etat de flux de trésorerie****(en dinar Tunisien)****Période du 01/01/2015 au 31/12/2015**

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	112 465 196,824	105 197 936,629
Ajustements ,Amortissements et Provisions	17 019 559,672	15 203 082,178
Ajustements casses bouteilles	1 890 843,541	1 678 964,244
Ajustements pour reprise sur provisions	-433 138,282	-2 099 261,978
Variation des Stocks	-15 931 983,129	-6 685 351,886
Variation des Créances	5 748 275,491	6 789 619,172
Variation des Autres actifs	-1 896 769,325	-112 943,695
Variations Fournisseurs et autres dettes	22 779 139,793	10 988 316,283
Ajustements Plus ou moins value sur cession	-202 812,900	-198 389,620
Ajustements Encaissement dividendes	-53 780 353,621	-47 700 855,660
Ajustements Quotes-parts des subventions	-120 686,150	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	87 537 271,914	83 061 115,667
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp et incorp	-31 715 506,502	-26 348 507,554
Encaissements Dividendes et autres distributions	53 780 353,621	47 700 855,660
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-12 340 905,276	-16 797 450,848
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 620 000,000	600,000
Décaissements pour l'acquisition des titres de placements		-796 790,000
Encaissements provenant de la subvention d'investissement	95 793,000	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	11 439 734,843	3 758 707,258
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-68 457 915,850	-58 668 363,739
Décaissements provenant du remboursement des emprunts bancaires	-1 623 640,498	-3 771 899,314
Encaissements pour rachat des billets de trésorie	33 500 000,000	32 000 000,000
Décaissements pour souscription des billets de trésorerie	-33 500 000,000	-32 000 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	22 000 000,000	743 000,000
Décaissements pour autres formes de placement monétaire	-22 000 000,000	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-70 081 556,348	-61 697 263,053
Variation de trésorerie	<u>28 895 450,409</u>	<u>25 122 559,872</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>33 422 617,929</u>	<u>8 300 058,057</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>62 318 068,338</u>	<u>33 422 617,929</u>

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	105.000.000 de dinars
Nombre de titres	105.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- B.N.A. Participations	10 764 365	10,25 %
- S.T.A.R.	5 521 474	5,26 %
- Brasseries et Glacières Internationales	40 953 418	39,00 %
- Maghreb Investissement	14 286 345	13,61 %
- Autres actionnaires	33 474 398	31,88 %
Total =	105 000 000	100,00 %

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (les casiers)	10 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2014	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2015	Amortissements et provisions au 31/12/2015	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions 2015	Cessions 2015 ou reclassements 2014				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>	<u>2 259 761</u>	<u>509 262</u>	<u>0</u>	<u>2 769 023</u>	<u>879 163</u>	<u>1 889 860</u>	III-1
- Logiciels	957 703	28 900		986 603	879 163	107 440	
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
- Immobilisations Incorporelles encours	1 289 117	480 362		1 769 479		1 769 479	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</u>	<u>303 891 216</u>	<u>45 046 292</u>	<u>-16 758 931</u>	<u>332 178 577</u>	<u>173 228 266</u>	<u>158 950 311</u>	III-1
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	36 851 818	3 427 374		40 279 192	18 433 778	21 845 414	III-1-1
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 216 889	18 970 827		145 187 716	100 568 853	44 618 863	III-1-2
- Matériel de transport	18 508 377	900 453	-602 304	18 806 526	16 507 271	2 299 255	III-1-3
- Equipement de bureau	3 984 230	294 669		4 278 899	3 355 347	923 552	III-1-4
- Agencements, aménagement et installations	12 111 298	1 196 487		13 307 785	7 030 712	6 277 073	III-1-5
- Emballages commerciaux durables	79 120 425	7 097 748	-2 303 711	83 914 462	27 332 305	56 582 157	III-1-6
- Immobilisations corporelles encours	14 802 763	13 158 734	-13 852 916	14 108 581		14 108 581	III-1-7
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</u>	<u>188 573 033</u>	<u>12 340 905</u>	<u>-1 620 000</u>	<u>199 293 938</u>	<u>9 744 225</u>	<u>189 549 713</u>	
- Titres de participations totalement libérés	188 260 466	12 340 905	-1 620 000	198 981 371	9 744 225	189 237 146	III-1-8
- Dépôts et cautionnements.	312 567			312 567		312 567	
TOTAL	494 724 010	57 896 459	-18 378 931	534 241 538	183 851 654	350 389 885	

III-1-1 - Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension des usines de la société pour 3 427 374 dinars dont 2 507 518 dinars ont été reclassés du compte Immobilisations encours de 2014.

III-1-2 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 18 970 827 dinars, dont 11 345 398 dinars ont été reclassés du compte matériel encours de 2014. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

III-1-3 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 900 453 dinars et les cessions à 602 304 dinars (totalement amortis).

III-1-4 - Equipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 294 669 dinars.

III-1-5 - Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 1 196 487 dinars .

III-1-6 - Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 7 097 748 dinars

b) Casse bouteilles et destruction de casiers amortis :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 890 844 dinars.
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 412 867 dinars.

Au cours de l'exercice 2015, il a été :

- Constitué une provision pour casse bouteilles pour 394 244 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 408 603 dinars,

Ainsi, la provision pour casses bouteilles est passée de 767 430 dinars en 2014 à 753 071 dinars en 2015.

III-1-7- Immobilisations en cours :

- Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2015 s'élève à 14 108 581 dinars détaillé comme suit :
 - Constructions en cours : 183 076 dinars.
 - Matériels en cours : 13 925 505 dinars.
- Le montant des Immobilisations Incorporelles au 31/12/2015 est de 1 769 479 dinars

III-1-8 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 198.981.371 dinars sont composés essentiellement des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2014	Acquisitions en 2015	Augmentations capital	Cession en 2015	Valeurs au 31/12/2015	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 353 331				9 353 331	197 500	194 620	98,54
S.O.T.E.V	27 704				27 704	21 900	19 404	88,60
SOSTEM	75 399 114				75 399 114	16 000 000	14 674 942	91,72
S.P.D.I.T	42 405 749	228 273			42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	10 930 443		760 200		11 690 643	243 000	186 133	76,60
S.T.B.O	2 099 786	1 000 000	4 740 000		7 839 786	1 184 000	963 030	81,34
S.T.B.N	808 242		3 850 000		4 658 242	800 000	664 792	83,10
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 650 000	4 982 329	65,13
SMVDA	9 149 900				9 149 900	200 000	91 499	45,75
S.T.B.G	7 940 291	72 360			8 012 651	700 000	370 199	52,89
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 526	18,32
S.B.T	731 110				731 110	12 200 000	1 938 591	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 049	6,99
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	389 898	120	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
PET CRYSTAL INDUSTRIES	1 620 000			-1 620 000	0			
SLD	4 618 013	1 690 072			6 308 085	698 500	51 312	7,35
TOTAL	188 260 466	2 990 705	9 350 200	-1 620 000	198 981 371			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 474 000 actions à l'augmentation du capital de la STBO, soit 4 740 000 dinars.
- Souscription et libération de 385 000 actions à l'augmentation du capital de la STBN, soit 3 850 000 dinars.
- Souscription et libération de 7 602 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA, soit 760 200 dinars.
- Achat, en bourse 12 828 actions SLD pour 1 690 072 dinars.
- Achat en bourse 100 000 actions STBO pour 1 000 000 dinars
- Achat en bourse 23 729 actions SPDIT pour 228 273 dinars
- Achat en bourse 2 412 actions STBG pour 72 360 dinars

b) Cessions : La cession en bourse de 162 000 actions PET CRISTAL INDUSTRIES pour 1 620 000 dinars.

c) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 9 744 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars et la SFBT Italie pour 94 325 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2015	2014
- Débiteurs et créiteurs divers	2 518 292	2 648 330
- Emballages à rendre	303 170	142 240
Total	2 821 462	2 790 570

III-3 - STOCKS

	2015	2014
- Matières premières	16 125 334	11 020 231
- Matières consommables	32 063 307	31 437 015
- Produits finis	18 815 831	8 394 574
- Marchandises	1 027 058	1 247 727
Total	68 031 530	52 099 547

Au cours de 2015, il a été constitué une provision pour dépréciation des stocks pour 296 000 dinars. Ainsi, La provision pour dépréciation des stocks est passée de 545 218 dinars en 2014 à 841 218 dinars en 2015.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2015	2014
- Clients locaux	26 558 253	14 749 226
- Clients étrangers (1)	6 160 536	7 667 400
- Clients filiales	13 082 014	21 257 912
- Clients douteux	9 837 269	9 409 209
- Clients locataires d'immeubles	-34 062	141 134
- Clients effets à recevoir	5 807 437	11 227 962
-Clients locataires de camions	-25 066	2 691
Total	61 386 381	64 455 534

(1) Le poste clients étrangers présente un solde de 6 160 536 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2016.

Au cours de l'exercice 2015, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 695 759 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 19 917 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 9 244 550 dinars en 2014 à 9 920 392 dinars en 2015.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2015	2014
- Créances liées aux participations	347 387	347 313
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commande	4 684 440	3 365 342
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commande	734 842	25 820
- Débiteurs divers	703 120	1 341 982
- Produits à recevoir	3 171 844	2 638 144
- Charges payées d'avance	360 697	409 883
Total	10 002 330	8 128 484

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2015	2014
- Personnel	85 508	93 478
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
Total	3 761 091	3 769 061

(1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2014	Acquisition en 2015	Cession 2015	Valeurs au 31/12/2015	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Ste Pole Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Ste Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(2)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000			20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (2)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (2)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (2)	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	3 653 231			3 653 231			

(2) Provisionnées en totalité dont 17.115 dinars en 2015.

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2015	2014
- Effets à l'encaissement	6 654 812	4 536 242
- Chèques à l'encaissement	50 281	154 917
- Banques	55 355 113	31 490 161
- C C P	237 975	237 867
- Caisses	68 078	52 859
Total	62 366 259	36 472 046

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2015	2014	Variations
- Capital social	105 000 000	90 000 000	15 000 000
- Réserves légales	9 000 000	8 000 000	1 000 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	
- Compte spécial d'Investissement	79 163 928	67 479 233	11 684 695
- Subventions d'investissement	336 181	361 074	-24 893
- Résultats reportés	94 537 990	85 274 748	9 263 242
Total	296 746 870	259 823 826	36 923 044

L'évolution de 36 923 044 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement de 2014 pour 11 500 000 dinars et d'une partie du compte spécial d'investissement disponible pour 3 500 000 dinars, conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Avril 2015.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2014, conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Avril 2015, à savoir :

- Réserves légales : 1 000 000 dinars.
- Compte spécial d'investissement : 11 684 695 dinars (15 184 695 dinars dotation de l'exercice 2014 - 3 500 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- Résultats reportés : Reprise de 85 274 748 dinars de 2013 et affectation de 94 537 990 dinars de 2014, soit une augmentation de 9 263 242 dinars.

3) l'encaissement d'une partie de la subvention d'investissement pour 95 793 dinars et la constatation de la dotation d'amortissement pour 120 686 dinars.

	Solde au 31/12/2014	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social//Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2015
Capital social	90 000 000					(2) 15 000 000		105 000 000
Réserves légales	8 000 000		(1) 1 000 000					9 000 000
Subvention d'investissement	665 074					95 793		760 867
Amort .subvention. d'investissement	-304 000					-120 686		-424 686
Compte spécial d'investissement	67 479 233			(1) 15 184 695	(*) 11 500 000	(2) -15 000 000		79 163 928
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771							8 708 771
Résultats reportés	85 274 748	(1) 105 197 937	(1) -1 000 000	(1) -15 184 695	(*) -11 500 000		(1) -68 250 000	94 537 990
Total Capitaux propres	259 823 826	105 197 937	-	-		-24 893	-68 250 000	296 746 870

(1) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2014 conformément au PV de l'AGO du 23Avril 2015.

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 23Avril 2015

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

a) Compte spécial d'investissement disponible :

Le solde s'élevant au 31/12/2015 à 8 018 318 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780	dinars
- Augmentation du capital en 2002	- 3 958 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315	dinars
- Annulations Actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551	dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000	dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800	dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770	dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000	dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 3 500 000	dinars

b) Compte spécial d'investissement loi 93-120 :

Le solde au 31/12/2015 s'élève à 71 145 610 dinars :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815	dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	- 4 000 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695	dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 11 500 000	dinars

III-9 – EMPRUNTS

Institutions financières	Moyen terme	Court terme
- BT CMT 2 500	0	500 000
- BT CMT 4 615	0	923 000
- ATTIJARI BANK CMT 1 000	0	210 535
Total	0	1 633 535 (M 1)

(M 1) Il s'agit des échéances en principal de l'exercice 2016. Elles figurent dans la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers ».

III- 10 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2015	2014
Emballages divers consignés	43 835 792	41 156 669
Total	43 835 792	41 156 669

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 6 298 887 dinars au 31 décembre 2015 contre 5 298 887 dinars au 31 décembre 2014, à savoir :

	2015	2014
Provisions diverses	6 298 887	5 298 887

En 2015, il a été constitué une provision pour risques et charges divers pour 1 000 000 de dinars.

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars.
- Provision constituée en 2013 515 000 dinars
- Provision constituée en 2014 1 800 000 dinars
- Reprise de provision en 2014 - 200 546 dinars
- Provision constituée en 2015 1 000 000 dinars

III-12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2015	2014
- Fournisseurs locaux	8 287 621	7 408 103
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	1 173 293	806 489
- Fournisseurs étrangers	8 370 714	9 628 039
- Fournisseurs, Effets à payer	18 801 842	3 834 105
- Fournisseurs, filiales	14 152 338	4 095 599
Total	50 785 808	25 772 335

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 8 370 714 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-13 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	2015	2014	Notes
Etat, retenue à la source	663 245	984 938	
Etat, impôt sur les sociétés	2 712 607	1 357 949	III-13-1
Etat, TVA, DC et autres impôts	19 266 384	24 859 076	III-13-2
Dividendes et jetons de présence	1 717 359	1 575 022	
CNSS, organismes sociaux et autres créiteurs divers	2 436 056	2 261 064	
Charges à payer	9 262 274	7 254 209	III-13-3
Total	36 057 925	38 292 258	

III- 13 -1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 2 712 607 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 pour 11 864 144 dinars diminué des acomptes provisionnels 2015 pour 2 991 374 dinars et des retenues à la source pour 6 160 163 dinars.

III-13-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2015 pour 2 473 731 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2015 pour 16 226 976 dinars.

III-13-3 - CHARGES A PAYER

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2015 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 5 107 662 dinars.
- Des redevances à payer à Beck et Lowenbrau estimées à 464 577 dinars.
- De la charge d'eaux du mois de décembre 2015 pour 428 216 dinars
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2015, des intérêts courus des échéances des emprunts chevauchant entre 2015 et 2016, de la redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2015 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 3 261 819 dinars.

III-14 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2015	2014
- Banques	48 191	3 049 428
- Echéances à moins d'un an des emprunts à moyen terme	1 633 534	1 623 640
Total	1 681 725	4 673 068

III-15 - REVENUS

	2015	2014
- Ventes de produits finis fabriqués	251 624 727	255 480 632
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 488 029	1 161 317
- Travaux	75 514	185 843
- Locations	838 658	815 303
- Ventes de marchandises en l'état	47 437 259	45 581 593
- Vente d'articles de stocks	16 926 762	24 888 064
- Produits des activités annexes	7 115 145	6 813 109
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 494 925	-2 246 884
Total	323 011 169	332 678 977

III-16 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2015	2014
- Autres revenus	198 454	89 836
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	25 054 773	25 913 687
- Autres produits accessoires	4 940 628	5 047 160
- Divers profits sur exercices antérieurs	4 618	10 596
-Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat	120 686	304 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	19 917	5 975
-Reprise sur provision pour risques et charges	408 603	1 530 000
-Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	0	372 564
Total	30 747 679	33 273 818

III-17 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS

	2015	2014
- Variation des stocks de produits finis	-10 421 257	-560 490
Total	-10 421 257	-560 490

III-18 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2015	2014
- Achats de marchandises revendues en l'état	46 594 061	44 790 277
- Achats autres marchandises	1 374 034	2 398 937
- Variation des stocks de marchandises	220 669	-650 298
Total	48 188 764	46 538 916

III-19 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2015	2014
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	81 709 375	81 382 799
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	58 435 296	77 783 568
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	151 852	140 691
- Achats non stockés de matières et fournitures	10 710 728	10 745 522
- Achats de prestations de services (*)	31 472 115	19 786 246
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	-5 105 103	-2 101 452
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-626 292	-3 745 561
Total	176 747 971	183 991 813

- Pour une meilleure lecture des états financiers 2014, la sous-traitance de la production a été reclassée de la rubrique <<Autres charges d'exploitation>> à la rubrique << Achats d'approvisionnements consommés>>.

III-20 - CHARGES DE PERSONNEL

	2015	2014
- Appointements et compléments d'appointements	24 266 958	22 810 381
- Charges sociales	4 940 674	4 795 446
Total	29 207 632	27 605 827

III-21 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2015	2014
- Dotations aux amortissements des immobilisations	14 188 226	12 207 270
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 890 844	1 678 964
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	695 759	392 884
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	296 000	113 108
- Dotations aux provisions pour risques divers	1 394 244	2 239 920
Total	18 465 073	16 632 146

III-22 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2015	2014
- Publicité et publications	8 436 984	9 810 037
- Travaux facturés aux filiales	-5 818 663	-6 306 170
- Relations publiques	1 399 499	942 299
- Services extérieurs	534 469	444 259
- Autres services extérieurs	6 900 727	6 570 320
- Charges diverses ordinaires (*)	7 817 242	8 359 944
- Impôts et taxes	2 017 760	2 874 061
- Divers produits sur exercices antérieurs	-1 429 441	-181 050
- Autres charges liées à l'exploitation	4 903 723	4 504 926
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-4 511 903	-4 397 981
Total	20 250 397	22 620 645

- Pour une meilleure lecture des états financiers 2014, la sous-traitance de la production a été reclassée de la rubrique <<Autres charges d'exploitation>> à la rubrique << Achats d'approvisionnements consommés>>.

III-23 - CHARGES FINANCIERES NETTES

	2015	2014
- Charges d'intérêts	906 446	1 010 027
- Pertes de changes	1 899 422	1 828 230
- Gains de changes	-759 106	-543 257
- Provisions pour dépréciation des éléments financiers	17 115	249 900
- Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers		-190 722
Total	2 063 876	2 354 178

III-24 - PRODUITS DES PLACEMENTS

	2015	2014
- Revenus des titres de participations	53 780 353	47 700 856
- Revenus des titres de créances	119 027	272 387
- Intérêts des comptes courants	648 147	378 994
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	82 509	31 277
Total	54 630 036	48 383 514

III-25 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2015	2014
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	202 813	198 390
- Divers autres produits et profits de l'exercice	200 137	111 031
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	195 221	303 289
Total	598 171	612 710

III-26 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2015	2014
- Autres diverses charges ordinaires	138 661	420 582
- Amendes et pénalités	16 597	11 118
Total	155 258	431 700

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2015

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 87 537 272 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2015	2014	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	17 019 560		17 019 560
Casse de Bouteilles	1 890 844		1 890 844
Reprises sur provisions	-433 138		-433 138
Variation des stocks de produits finis	18 815 831	8 394 574	-10 421 257
Variation des stocks de matières premières	16 125 334	11 020 231	-5 105 103
Variation des stocks de matières consommables	32 063 307	31 437 015	-626 292
Variation des stocks de marchandises	1 027 058	1 247 727	220 669
			-15 931 983
Variation des clients et comptes rattachés	61 386 381	64 455 534	3 069 153
Variation des emballages consignés	-43 835 792	-41 156 669	2 679 123
			5 748 276
Variation des autres actifs non courants	2 821 462	2 790 570	-30 893
Variation des autres actifs courants	10 002 330	8 128 484	-1 873 846
Variation des placements et autres actifs financiers	3 761 091	3 769 061	7 970
			-1 896 769
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	50 785 807	25 772 335	25 013 472
Variation des autres passifs courants	36 057 925	38 292 258	-2 234 333
			22 779 139
Plus value sur cession des immobilisations corporelles	-202 813		-202 813
Ajustements quotes- parts de la subvention d'investissement	-120 686		-120 686
Encaissements dividendes	-53 780 354		-53 780 354
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-24 927 924
RESULTAT DE L'EXERCICE			112 465 197
VARIATION 1			87 537 272

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **11 439 735** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 31 715 507 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 53 780 354 dinars.
- Décaissements pour l'achat en bourse et la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 12 340 905 dinars détaillés comme suit :
 - Souscription et libération de 474 000 actions à l'augmentation du capital de la STBO pour 4 740 000 dinars.
 - Souscription et libération de 385 000 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 3 850 000 dinars
 - Souscription et libération de 7 602 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA pour 760 200 dinars.
 - Achat de 12 828 actions SLD pour 1 690 072 dinars.
 - Achat en bourse de 100 000 actions STBO pour 1 000 000 de dinars.
 - Achat en bourse de 23 729 actions SPDIT pour 228 273 dinars.
 - Achat en bourse de 2 412 actions STBG pour 72 360 dinars
- Encaissements provenant de la cession de 162 000 actions PET CRYSTAL INDUSTRIES pour 1 620 000 dinars.
- Encaissements des subventions d'investissements pour 95 793 dinars.

VARIATION 2 : 11 439 735 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de 70 081 556 dinars détaillés comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour : 68 457 916 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2014 68 080 958 dinars
 - Dividendes des autres exercices 948 dinars
 - Autres distributions 376 010 dinars

- Décaissements pour remboursement des emprunts bancaires 1 623 640 dinars
- Encaissements pour rachat de billets de trésorerie 33 500 000 dinars
- Décaissements pour souscription des billets de trésorerie 33 500 000 dinars
- Encaissements des placements sur le marché monétaire..... 22 000 000 dinars.
- Décaissements des placements sur le marché monétaire..... 22 000 000 dinars

VARIATION 3 : -70 081 556 dinars.

V - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2015:

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2 015	2 014
Ventes de marchandises et autres	47 437 259	Coût d'achat de marchandises vendues	48 188 764	Marge commerciale	-751 505	-957 323
Revenus et autres produits d'exploitations	275 573 910					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	10 421 257					
Total	285 995 167	Total		Production	285 995 167	287 657 874
Production	285 995 167	Achats consommés	176 747 971	Marge sur coût matières	109 247 196	123 452 307
Marge commerciale	-751 505	Autres charges externes	18 232 637			
Marge sur coût matières	109 247 196					
Autres produits d'exploitation	30 747 679					
Total	139 243 370	Total	18 232 637	Valeur Ajoutée Brute(1)et(2)	121 010 733	116 235 972
Valeur Ajoutée Brute	121 010 733	Impôts et Taxes	2 017 760			
		Charges de Personnel	29 207 632			
Total	121 010 733	Total	31 225 392	Excédent brut d'exploitation	89 785 341	85 756 084
Excédent brut d'exploitation	89 785 341	Autres pertes Ordinaires	155 258			
Autres gains ordinaires	598 171	Charges Financières	2 063 876			
Produits financiers	54 630 036	Dotations aux Amorts et Prov Ordin	18 465 073			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	11 864 144			
Total	145 013 548	Total	32 548 351	Résultat des activités ordinaires après I	112 465 197	105 197 937
Résultat positif des activités ordinaires	112 465 197					
Total	112 465 197	Total		Résultat net après modification compta	112 465 197	105 197 937

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ Une convention de r trocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette derni re dans l'augmentation du capital de la SOSTEM., soit 5.600.000 D, 000. La r trocession aura lieu apr s deux ann es   compter de la date de la lib ration de la souscription au capital social de la SOSTEM ;

2/ Une convention de r trocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette derni re dans l'augmentation du capital de la STBO., soit 390.000 D,000. La r trocession aura lieu apr s deux ann es   compter de la date de la lib ration de la souscription au capital social de la STBO.

3/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie   la SOSTEM une redevance de sous-traitance par caisse produite .Cette redevance s' l ve   : 3.071.814 D, 930 en 2015 ;

4/ Une convention de r trocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette derni re dans l'augmentation du capital de la STBG., soit 414.390 D, 000. La r trocession aura lieu apr s deux ann es   compter de la date de la lib ration de la souscription au capital social de la STBG.

5/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue   la S.E.A.B.G. des locaux sis   BAB-Saadoun : Un atelier de production, un d p t de stockage et un local   usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 HT et ce,   compter de janvier 2011 ;

6/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux soci t s filiales, domicili es au si ge social, des bureaux administratifs. Ces loyers, d compt s au 31 d cembre 2015, sont de 393.645 D, 000 HT ;

7/ l'acquisition par la SFBT de 12 828 actions SLD pour un montant global de 1.690.072. D,296 ;

8/ Des contrats de r trocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires   la S.L.D. ;

9/Une convention de r trocession d'actions entre la S.F.B.T et la S.E.A.B.G du montant souscrit par cette derni re dans l'augmentation de capital de la S.T.B.O., soit 1.000.000 D, 000. La r trocession aura lieu apr s deux ann es   compter de la date de la lib ration de la souscription au capital de la STBO ; la r trocession a eu lieu le 11 avril 2015.

10/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie   la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s' l ve   13.688.587 D,540 en 2015 ;

11/ Une convention r gissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T.- DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette derni re. Cette redevance s' l ve   359.440 D, 538 en 2015 ;

12/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient   la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2015 de 24.336.156D,322 ;

13/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D, 350 par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2015 de 29.851 D, 399, la SGBIA n'ayant pas payé.

14/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D, 350 par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2015 de 688.764 D,732 ;

15/ Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 D, 000 ;

16/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D, 000 hors taxes ;

17/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.594.745 D,063 en 2015;

18/ Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 HT ;

19/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

20/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G pour la production de la bière en boites à compter du 25 Novembre 2015 et ce, pour 14.392.940D, 520 hors taxe ;

21/Un contrat de maintenance du progiciel SAP avec la SIT. La rémunération est fixée à 187.227D, 444 HT.

22/ Un contrat de portage de 1.620.000 D,000 remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 D,000 chacune ; la rétrocession a eu lieu le 30 juin 2015.

23/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2015 comme suit :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement consommés	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	68 776 562	26 075 525	4 029 305	14 393 282	9 647		28 932 514	
STBG	9 342 371	290 631	1 647 156	283 562	79 756		7 000	31 766
SGBIA	19 242 358	1 164 988	35 438 842	386 035	868 379		2 804 995	
STBO	4 278 585	158 296	34 745	496 371	140		1 000	52 192
STBN	5 619 895	95 724	569 670	18 789	140		1 000	
SBT	6 230 190	134 806	570 689	36 712	31 324		454 923	29 230
SNB	1 182 885	97 075	4 135 740	13 695 693	310 657		274 832	
SOTEV	5 012 734		81 073	105 569			1 000	
PREFORME	29 325	383 782		10 223 526				
STPP	3 300							
SPDIT	15 150						11 904 207	
SOSTEM	349 076	1 248 689	125 424	3 071 814	10 288		9 184 339	5 839
SMVDA RAOUDHA	74 051							
SOCOLAIT	600							
SDB	3 361 663				13 627			
ERRAFAHA	4 571 156			1 453 524	18 239			
SFBT- DISTRIBUTION	12 773 716	359 441						
STDM	2 850				1 469 450			
S L D	66 085		4 149					
S I T	38 700			3 950	371 978			
S I N D T							49 350	
TOTAL	140 971 252	30 008 957	46 636 793	44 168 827	3 183 625		53 615 160	119 027

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2015 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	40 286 292	40 286 292	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	69 505	69 505	Néant	Néant	Néant
Total	40 355 797	40 355 797			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS :

Aucun événement significatif post clôture n'est à signaler en 2016.

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2015

**Messieurs les actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 547.872.203 dinars et des capitaux propres positifs de 409.212.067 dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112.465.197 dinars.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les

états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 12 mars 2016

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Associé

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abdelaziz KRAMTI

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues aux articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales

Exercice 2015

**Messieurs les actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés de la convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- 1. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la SEABG pour la production de la bière en boîtes à compter du 25 novembre 2015 et ce, pour 14.392.941 dinars HT ;**

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont voici les principaux volumes réalisés :

- 1. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT ;**

- 2.** Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 187.227 dinars HT ;
- 3.** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 5.600.000 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la SOSTEM ;
- 4.** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBO, soit 390.000 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBO ;
- 5.** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la SOSTEM une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 3.071.815 dinars en 2015 ;
- 6.** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBG, soit 414.390 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBG ;
- 7.** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la S.T.B.O., soit 1.000.000 de dinars. La rétrocession a eu lieu le 11 avril 2015 ;
- 8.** Un contrat de portage de 1.620.000 dinars remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 dinars chacune. La rétrocession a eu lieu le 30 juin 2015;
- 9.** L'acquisition par la S.F.B.T. de 12.828 actions S.L.D. pour un montant global de 1.690.072 dinars ;
- 10.** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
- 11.** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 393.645 dinars HT ;
- 12.** Des contrats de rétrocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires de la S.L.D. ;
- 13.** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 13.688.587 dinars en 2015 ;
- 14.** Une convention régissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T.-DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette dernière. Cette redevance s'élève à 359.440 dinars en 2015 ;
- 15.** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2015 de 24.336.156 dinars ;

- 16.** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2015 de 29.851 dinars, la SGBIA n'ayant pas payé ;
- 17.** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2015 de 688.765 dinars, la SGBIA n'ayant pas payé ;
- 18.** Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars ;
- 19.** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars hors taxes ;
- 20.** Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.594.745 dinars en 2015 ;
- 21.** Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
- 22.** Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales, et ce, dans des conditions normales.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2015, le montant net des jetons de présence alloué aux administrateurs s'est élevé à 240.000 dinars au titre de la SFBT et à 286.320 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2015, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la SFBT et à 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.

2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 381.217 dinars nets en 2015 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 913.893 dinars en 2015. Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 280.254 dinars nets en 2015 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 492.096 dinars en 2015. Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
 - Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 12 mars 2016

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Associé

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abdelaziz KRAMTI